

***Discours de Mme Danuta Hübner pendant la Cérémonie de signature
de la convention de partenariat sur le PO Amazonie
avec le Surinam représenté par M. Rick Van Ravenswaay, Ministre du plan et
du développement de la coopération
Guyane, 28 octobre 2008***

- Je me réjouis que tous les partenaires de Guyane, du Brésil et du Suriname impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération "Amazonie" ont maintenant tous signé cette convention de partenariat.
- Ceci est important pour bien déterminer le rôle et les responsabilités de chaque partenaire aussi bien en Guyane qu'au Suriname et au Brésil.
- Un programme de coopération doit avoir des partenaires qui s'engagent de chaque côté de la frontière et qui participent à la vie du programme. Je félicite l'autorité de gestion d'avoir pris l'initiative de rédiger cette convention. J'ai relevé avec plaisir que tous les partenaires non seulement guyanais, mais également du Suriname et de chaque Etat du Brésil étaient représentés au comité de suivi et qu'ils bénéficiaient tous d'une voix délibérative.
- Le comité de suivi est une autorité importante du programme; puisque c'est lui qui s'assure de l'efficacité et de la qualité de la mise en œuvre du programme et qui surtout, décide des projets qui seront financés. Je vous engage fortement à y participer ou à vous y faire représenter à haut niveau.
- Mon espoir est que cette coopération stimule les projets conjoints dans le but de renforcer encore la solidité de cette collaboration internationale.
- Je salue l'initiative du vice-Gouverneur du Para, qui a proposé que le prochain comité de suivi se déroule à Belem, en décembre

prochain; ceci est un excellent exemple de partenariat et un signe très positif pour la réussite de ce programme.